

<p align="center">COMPTE RENDU REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL du 18/09/2008</p>

1) Heures supplémentaires :

Point sur la défiscalisation des heures supplémentaires.

Réponse de la direction : Un mémo va être fait sur le sujet.

2) Garde d'enfants du personnel :

Point sur l'avancement du projet de la Direction : Halte garderie interentreprises.

Réponse de la direction : Un partenaire a été choisi. Il y aurait entre 35 et 40 places.

Un recensement des besoins va être fait auprès des entreprises.

3) Transport en communs:

Point sur les discussions entre AREVA et MACON Bus sur l'amélioration des désertes avec l'établissement.

Réponse de la direction : Une relance va être faite sur les horaires.

4) Pointeuse:

Nous demandons une mise à jour de la notice d'information avec le détail de tous les affichages.

Réponse de la direction : Une notice explicative devrait être faite rapidement.

5) Paye :

Point sur le paiement des primes de transports (régularisation des problèmes de la paie du mois d'août).

Réponse de la direction : Les problèmes de prime de transport sur la paie d'août seront normalement régularisés sur le prochain bulletin.

6) RIE :

Certaines entreprises prennent en charge la totalité de l'admission.

Nous demandons une revalorisation de cette prise en charge.

Réponse de la direction : Pas de nouveau sur le sujet.

7) Vêtements de travail :

Nous demandons un planning précis pour la distribution des vêtements de travail 2008.

Réponse de la direction : La distribution des vêtements de travail est prévue avant la fin d'année. Le recensement des besoins en quantité et les mensurations ont commencé dans la plupart des services.

8) Questions diverses.

Prime d'ancienneté : La régularisation de la prime d'ancienneté sera rétroactive depuis le 01/07/2008 et aura lieu sur la paie de septembre.

Mâcon, le 23/09/2008

Nicolas LAVIE, Abdelhamid ICHOU, Pierre BAILLY-BECHET, Francis CLEMENT et Gérard LUOND.